

La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance

Avril 2009



6

Suivez désormais les séances bimestrielles de l'Observatoire national de la petite enfance, grâce à La Lettre ! Le résumé des interventions des chercheurs invités, le compte rendu des débats et les brèves vous permettront d'être informés des thématiques débattues autour de la petite enfance.



Les professionnels de la petite enfance : entre prescriptions et pratiques

Séance du 19 janvier 2009

Une séance consacrée aux professionnelles des établissements d'accueil du jeune enfant, avec deux recherches soulignant les difficultés d'exercer ce métier, entre absences de références et prescriptions exigeantes. Des difficultés qui invitent à repenser le cadre d'intervention.



→ Au sommaire de ce numéro :

- **L'invisibilité du travail des professionnelles des « crèches » : un triple déni de reconnaissance**
Ghyslaine Marchand-Montanaro, directrice de crèche, formatrice, docteur en sciences de l'éducation, Université Montpellier 3
- **L'écart entre les finalités éducatives et les pratiques réelles des professionnels de la petite enfance**
Marianne Zogmal, responsable d'une crèche de Genève, diplômée de Université de Genève
- **Trois questions à...**
Guy Jobert, sociologue du travail, Université de Genève, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Paris

L'Observatoire national de la petite enfance recueille et coordonne des travaux menés sur la petite enfance. Piloté par la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), cet Observatoire regroupe notamment la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le ministère de l'Éducation nationale et la Ccmsa (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole).





→ L'invisibilité du travail des professionnelles des « crèches » : un triple déni de reconnaissance

Ghyslaine Marchand-Montanaro

La réalité du travail lié à l'accueil et à la prise en charge de l'enfant dans les crèches est souvent passée sous silence et définie négativement, par ce qu'elle n'est pas : une école, un service de soin, une famille... les activités y sont souvent pensée comme la réplique de la prise en charge maternelle ou parentale du petit enfant, guidée par des attitudes et un savoir être spontanées, « naturelles ». Ainsi, hors l'objectif de conciliation vie familiale/professionnelle des parents, on a du mal à définir la fonction (garde, soin, éducation ?) dévolue à ces structures, du point de vue de l'enfant. La fonction de ces établissements se définit en creux : parce qu'ils ne font pas.

Cette recherche montre que cette invisibilité est partagée par les professionnelles ; les entretiens soulignent leur difficulté à expliciter ce qui constitue la spécificité, la valeur de leur activité et la nature de leur expertise. Au-delà, la recherche montre aussi que l'invisibilité du travail constitue une entrave à la construction du métier.

On constate ainsi la défaillance de la construction sociale de ce métier, qui est fortement encadré du point de vue de la réglementation, mais faiblement du point de vue des manières de faire. Les prescriptions sont floues ou inexistantes, les normes concernant l'éducation sont peu consensuelles, les formations peu orientés sur l'activité, les débats et référentiels collectifs sont insuffisamment présents pour soutenir les professionnelles face à la complexité de leur activité. Les différentes dimensions du métier sont inégales : la dimension impersonnelle du métier constituée de tout ce qui peut faire prescription est peu stabilisée, la dimension transpersonnelle qui permet la construction d'un référentiel collectif insuffisamment présente. Ne prime alors que la dimension interpersonnelle (relations entre les professionnels) qui permet l'établissement de règles de fonctionnement.

Chaque professionnelle se trouve alors dans l'obligation de construire seule son métier, le plus souvent guidée par des positions défensives mises en place pour maîtriser tous les inattendus liés à la prise en charge de l'enfant. Cette solitude a deux conséquences importantes : elle constitue un danger pour la santé physique et psychologique des professionnelles et un risque de moins bonne prise en charge pour l'enfant, « objet » de cette activité. L'aspect solitaire de la pratique des professionnels de la petite enfance conduit à ce qu'il y ait une « collection d'individus » et non un « collectif d'individus ».

Ce travail montre la nécessité de réfléchir, pour favoriser une prise en charge respectueuse de l'enfant, à la création d'une identité professionnelle construite sur la réalité d'un métier vivant et créatif. La richesse du potentiel constitué par des professionnelles, le plus souvent soucieuses de la qualité de leur travail, permet d'envisager ce développement. Il ne peut toutefois être réalisé que dans le cadre d'une reconnaissance de l'importance de la qualité de l'accueil collectif, pour la société toute entière, au-delà de la réponse à la demande des familles et des considérations gestionnaires.

Pour en savoir plus sur les recherches présentées

Ghyslaine Montanaro-Marchand,
L'invisibilité du travail des « crèches » : un triple déni de reconnaissance, doctorat de l'université Paul Valéry, Montpellier III, Sciences de l'éducation, septembre 2008





Pour en savoir plus
sur les recherches
présentées

Marianne Zogmal,
« T'es un enfant
à caprice », les stratégies
défensives du métier
d'éducatrice du jeune
enfant.

Cahier de la section des
sciences de l'éducation,
n° 119, 2008

→ L'écart entre les finalités éducatives et les pratiques réelles des professionnelles de la petite enfance

Marianne Zogmal

Ce travail établit une comparaison entre les projets pédagogiques des établissements d'accueil du jeune enfant de Genève et des observations des pratiques professionnelles, afin d'observer un éventuel écart entre les prescriptions et le travail réel.

Les projets pédagogiques évoquent principalement trois finalités dans le travail avec les enfants : la sécurité affective, qui se construit en référence à la relation mère-enfant ; le respect de l'enfant en tant que personne et le respect de l'activité autonome de l'enfant, notamment son jeu spontané. Ces finalités définissent ce qu'on voudrait faire. Pourtant, l'observation montrent des écart avec ce qui est réellement fait.

Dans certaines situations observées, par exemple, les pleurs d'un enfant peuvent être désignés comme « caprice », alors que les projets pédagogiques prescrivent l'importance de tenir compte de ce que l'enfant ressent. De la même façon, les observations font ressortir des situations où le jeu spontané des enfants est restreint par les adultes, alors que les projets mettent l'accent sur cette liberté dans le jeu. Les professionnelles sont ainsi parfois amenées à nier ou minimiser les émotions des enfants, occuper les enfants ou s'occuper, désigner un bouc émissaire ou mettre en place des formes défensives d'organisation institutionnelle, ce qui est plutôt contradictoire avec les prescriptions éducatives.

Plutôt que de juger, il s'agit toutefois de comprendre cet écart.

La tâche, il faut le noter, est exigeante : assurer, tous les jours et pour chaque enfant singulier, la sécurité affective nécessaire, dans un respect de son vécu, son histoire, sa personnalité, dans une situation de prise en charge collective, tout en étant insérée dans une équipe, est un travail quasi impossible. Cette exigence est une source de charge psychique et de souffrance pour les professionnelles. Ainsi, les émotions des enfants, de leurs parents et des professionnelles s'entremêlent dans les institutions et le lien qui se crée entre les enfants et les professionnelles risquent de toucher, d'ébranler les secondes ; qui ont fondamentalement peur d'être débordées par leurs émotions. Pour éviter cela, le collectif met en place des stratégies défensives qui forment une idéologie défensive du métier*. Les professionnelles cherchent à s'appuyer sur leur féminité, à rester sereines, hors de la tempête des émotions et des souffrances. Si, pour pouvoir « tenir » face à ces flots, mais surtout face à la peur d'être débordée, d'être engloutie, il faut parfois fermer les yeux, ne pas écouter, c'est le prix à payer.

* Cette idée a été développée par Dejours, C. (2000). *Travail, usure mentale*. Paris : Bayard (nouvelle éd. augmentée) sur les ouvriers du bâtiment.



A venir

La prochaine
*Lettre de l'Observatoire
national de la petite enfance*
aura pour thème :
« Les modes d'accueil
du jeune enfant en 2007 »
qui a été l'objet de la séance
de l'Observatoire
du 30 mars 2009.

→ Trois questions à...

Guy Jobert

Vous êtes sociologue du travail. Que vous inspirent les deux recherches présentées ?

Ces recherches sont intéressantes à plusieurs titres.

Tout d'abord, il s'agit du regard de professionnelles, qui sont aussi des chercheuses, sur un monde qu'elles connaissent bien. Cette auto-réflexion sur la pratique me semble une manière particulièrement intéressante de renouveler les questionnements sur ces sujets.

Par ailleurs, cette réflexion peut être un vecteur de changement ; c'est d'ailleurs un des atouts de la recherche conduite par M. Zogmal, qui comprend un volet d'analyse des pratiques conduit avec les professionnelles observées

Enfin, le croisement d'une réflexion sur les métiers avec celle sur le sens de l'activité permet de porter un regard neuf sur ces professions, dotés de forts enjeux sociaux sans encadrement prescriptif à la hauteur de ces enjeux ;

Comment analysez-vous le travail des chercheuses ?

Ce qui est frappant dans ces travaux est la force de l'analyse portée. Les discours analysés par G. Marchand-Montanaro comme pratiques, décryptées par M. Zogmal, s'attachent à montrer des points habituellement invisibles, indicibles. Parce qu'elles sont des professionnelles, elles seules peuvent voir et dire ce qu'elles ont noté ici. Parce qu'elles sont aussi des chercheuses, elles ont la capacité d'objectiver leurs propres pratiques.

Que faudrait-il faire pour faire évoluer le métier des professionnelles de la petite enfance ?

Il semble que le travail de G. Marchand-Montanaro évoque des pistes pour travailler sur ces métiers. Il faudrait une réflexion sur les objectifs des établissements d'accueil pour les enfants, les parents, la société. Un débat collectif sur la place de ces structures pourrait alors éclairer le sens de l'action de ces professionnelles.

La méthode utilisée par M. Zogmal permet aussi d'avancer dans cette problématique de construction d'un métier, par réflexion des professionnelles sur leurs propres pratiques qui pourrait permettre, en lien avec le débat social, la construction d'un référentiel professionnel.



Contacts Cnaf

> Dser - Danielle Boyer
danielle.boyer@cnaf.fr

> Das - Laurent Ortalda
laurent.ortalda@cnaf.fr